

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 8 juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

ÉNERGIE

M. Melanson
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
L'hon. M. Higgs
M. Melanson
L'hon. M. Holland
M. Melanson
M. Melanson
M. Melanson
M. Melanson
L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SOINS DE SANTÉ

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

L'hon. M^{me} Shephard

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M^{me} Mitton

L'hon. M. Crossman

M^{me} Mitton

L'hon. M. Crossman

M^{me} Mitton

M^{me} Mitton

L'hon. M. Higgs

TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. LePage

M. LePage

L'hon. M. Higgs

M. LePage

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

ÉNERGIE

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, nous savons que les guerres ont toujours été difficiles à voir et à accepter parce qu'elles sont très brutales ; de plus, elles provoquent de nombreux changements dans le monde entier. À vrai dire, les guerres changent notre façon de vivre, modifient le cours de l'économie et nuisent aux chaînes d'approvisionnement.

Étant donné la guerre en Ukraine, nous avons pris conscience que nous sommes trop dépendants des sources d'énergie étrangères. Notre premier ministre essaie maintenant de tirer avantage d'une guerre afin d'imposer des façons de faire et des solutions désuètes. De nombreux pays délaissent les combustibles fossiles et la fracturation. Ils se tournent vers les énergies renouvelables et les énergies propres. Le premier ministre peut-il expliquer comment il entrevoit l'avenir à cet égard?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, j'aimerais avoir une boule de cristal ou une quelconque indication sur la façon dont évoluera toute la situation, car, hier à Moncton, il était difficile de voir de jeunes familles descendre de l'avion. Dans le cas d'une famille, une femme n'avait pas vu sa mère depuis 10 ans. Elle lui avait parlé, mais ne l'avait pas vu pendant tout ce temps. Compte tenu de ce que les gens ont laissé derrière dans leur patrie et de ce qui les attend maintenant dans leur nouveau pays, ils sont très emballés et très soulagés à bien des égards. Est-ce que je sais ce qui se produira ensuite à cause de la crise en Ukraine? Non, je ne le sais pas.

Toutefois, ce que je sais, c'est que beaucoup de pays veulent investir au Canada et au Nouveau-Brunswick afin de contribuer à régler une crise énergétique qui se produit en ce moment — aujourd'hui. La question est : Que savons-nous, et qu'espérons-nous connaître? Ce que nous savons, c'est que nous sommes en mesure d'avoir une grande incidence sur l'approvisionnement mondial en énergie. Il est bon d'entendre le chef de l'opposition parler du fait que nous avons effectivement une pénurie à cet égard. À mon avis, la prochaine étape consiste à se demander : Comment pouvons-nous gérer la pénurie et la régler, Monsieur le président?

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, j'aimerais rappeler au premier ministre que, s'il ne le sait pas déjà, non seulement de nombreux pays... En fait, 19 des 27 États membres en Europe délaissent les sources d'énergie traditionnelles. Ils se tournent davantage vers les énergies renouvelables. L'industrie automobile a procédé à une importante transition vers les véhicules électriques. De nombreuses industries et sociétés agissent de même. Elles ne vont pas de l'avant en ayant recours aux solutions désuètes qu'offrent la fracturation et les combustibles fossiles. Étant donné le réchauffement planétaire et les changements climatiques, nous savons qu'il

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

faut adopter les énergies renouvelables. Nous devons aller de l'avant en ce sens. Les énergies éolienne et solaire sont maintenant beaucoup concurrentielles qu'elles ne l'étaient auparavant. Pourquoi le premier ministre ne peut-il pas parler de la façon dont nous pouvons aller de l'avant avec des énergies renouvelables qui sont propres?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, à mon avis, nous pouvons adopter une approche novatrice à cet égard. Nous nous entendons tous pour dire que nous voulons un environnement plus vert et plus propre. Personne ne le contestera. Il s'agit seulement de définir la transition et les étapes pour y arriver.

Pendant la crise de la COVID-19, il y a eu un comité du Cabinet sur la COVID-19 qui a pris des décisions en fonction des données factuelles de l'heure et de la meilleure façon d'assurer la sécurité de la population. En ce moment, nous constatons une situation semblable. Nous constatons une telle situation dans notre pays, mais aussi en Europe, et elle ne se réglera pas au moyen des énergies éolienne et solaire. Même en procédant à toutes les analyses qu'on veut, on se rendra compte qu'elles ne permettront pas de remédier à la situation. Pourquoi l'Europe vit-elle une telle situation à l'heure actuelle? Elle a mis fin au nucléaire et a totalement opté pour un approvisionnement en gaz et en pétrole fourni par un État voyou qui l'a ensuite soumis à un chantage.

Dans le contexte actuel, puisque nous n'avons pas de solution énergétique propre, comment pouvons-nous élaborer une solution énergétique visant la transition vers un modèle renouvelable? Voilà ce qui est nécessaire à l'heure actuelle. Je serais par ailleurs favorable à la tenue d'un examen, par tous les partis, de la situation actuelle, de ce qui est pratique et de la façon de passer au modèle de demain.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je rappelle au premier ministre qu'il ne travaille plus dans l'industrie du pétrole. Il est premier ministre du Nouveau-Brunswick. Il gouverne une société.

Oui, il y a des solutions renouvelables, Monsieur le premier ministre. Allez faire vos devoirs. Les secteurs de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire sont davantage compétitifs à l'heure actuelle. Pourquoi ne profiterions-nous pas de cette occasion en ce moment? Malheureusement, la guerre en Ukraine nous fait réaliser à quel point nous sommes trop dépendants des sources d'énergie traditionnelles.

Il faut arrêter de trouver des solutions datant du passé, comme la fracturation hydraulique et les combustibles fossiles — l'essence. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent bouger et aller de l'avant. L'industrie de l'automobile le fait déjà, avec des voitures électriques.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Toutefois, nous avons un premier ministre qui ne veut pas reconnaître ces secteurs. Monsieur le premier ministre, s'il vous plaît, faites vos devoirs et commencez à parler d'énergie renouvelable.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, en tant que premier ministre de la province, je suis conscient de la réalité de la situation. Or, savez-vous d'où viennent les investisseurs dont je parle? Ils viennent d'Europe. Savez-vous pourquoi? C'est parce que, normalement, leur approvisionnement provenait de Russie, et ils veulent s'approvisionner ailleurs. La transition qu'ils cherchent consiste à dire : Waouh, le Nouveau-Brunswick dispose de réserve de gaz et vous ne les utilisez pas? Voilà qui pourrait nous permettre de passer à la prochaine phase, qui se caractérisait par, disons, l'exportation de GNL, puis l'exportation d'hydrogène liquide, et la conversion pourrait être réalisée en partie à l'énergie éolienne.

Toutefois, la réalité, c'est que l'énergie éolienne et l'énergie solaire ne répondront pas aux demandes d'énergie non seulement du Canada, mais aussi de la planète. Elles n'y répondront pas. Elles ne répondront pas aux besoins ; il faut donc faire la transition. De plus, en ce qui concerne l'énergie nucléaire actuellement à notre disposition, les petits réacteurs modulaires pourraient changer la donne en fournissant des solutions propres qui ne dégagent aucune émission de carbone. Monsieur le président, la réalité, c'est que nous pouvons notamment parler d'énergie éolienne et d'énergie solaire, mais celles-ci ne répondront pas aux besoins.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, quand nous écoutons le premier ministre, nous comprenons qu'il vit dans le passé. Il ne veut même pas reconnaître... Il a déjà baissé les bras quant à une stratégie visant à produire et à consommer de l'énergie renouvelable. Il a déjà baissé les bras, parce qu'il vit dans le passé avec de vieilles solutions. L'énergie solaire, l'énergie éolienne et la biomasse, pour ne nommer que trois exemples, existent, et ce, à un prix beaucoup plus concurrentiel comparativement au secteur pétrolier.

Monsieur le premier ministre, le Nouveau-Brunswick a beaucoup de capacité. Nous pourrions non seulement nous autoalimenter mais aussi offrir cette source d'énergie ailleurs, en Europe. Les pays européens passent déjà à autre chose. Avec l'énergie renouvelable, ils veulent essayer de minimiser les conflits géopolitiques qui les touchent et qui nous touchent.

Questions orales

Monsieur le premier ministre, allez-vous agir avec une stratégie d'énergie renouvelable pour notre province?

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il serait possible de relever des éléments de réalité dans les observations que fait le chef de l'opposition au sujet de la façon dont le Nouveau-Brunswick peut apporter une solution — le Canada peut apporter une solution. Toutefois, il faut aussi se demander : Qu'essaie de faire l'Europe? Les Européens se sont rendu compte qu'ils sont maintenant à la merci de la Russie. Ils sont maintenant tenus en otage par un pays qui mène des opérations militaires à leur porte. Nous savons donc qu'ils cherchent des options, et ils ont en ce moment des options pour lesquelles le Nouveau-Brunswick et le Canada sont bien adaptés. Ils cherchent un pays ami qui peut les aider à traverser la période de transition.

Je vais donc revenir à ce que j'ai dit hier au sujet d'un sommet sur l'énergie — un sommet multipartite sur l'énergie —, où il n'y aurait pas beaucoup de discussions, mais où beaucoup de faits seraient présentés au sujet de la situation réelle. Que peuvent vraiment faire les énergies éolienne et solaire? Quelles sont les autres possibilités en discussion, et comment devons-nous faire pour progresser? Nous pouvons soit parler ici de la situation sans tenir compte des faits et faire semblant de savoir quelque chose, soit présenter les faits et vraiment savoir quelque chose, Monsieur le président. Je suis ouvert à cette dernière approche.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, si le premier ministre veut tenir un sommet sur l'énergie et parler des faits, il ne peut pas être question que des faits selon lui. Il faut parler des véritables faits. Lorsque le premier ministre parle de fracturation hydraulique, nous savons que, depuis l'imposition du moratoire, diverses études ont indiqué que ce procédé n'est toujours pas sécuritaire et qu'il pose toujours un énorme risque pour la santé publique et pour nos sources d'approvisionnement en eau. Aucune étude n'a toutefois indiqué le contraire, à savoir que la fracturation hydraulique est sécuritaire et que nous pouvons aller de l'avant. Nous n'avons toujours pas reçu l'aval populaire pour le faire.

Tout à coup, la guerre éclate en Ukraine, et le premier ministre dit : Procédons à la fracturation hydraulique ; procédons à la fracturation hydraulique. Personne n'en parle sauf lui. De plus, s'il parle à quiconque à Ottawa ou dans le monde... Je vous prie de nous dire à qui vous parlez, car de nombreux experts savent que nous devons nous tourner vers les énergies renouvelables. La seule personne dans cette salle qui n'en parle pas, c'est vous, Monsieur le premier ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous pourrions parler de battage, ou nous pourrions parler de faits. Je parle effectivement d'énergies éolienne et solaire, car je crois qu'elles jouent bel et bien un rôle important dans notre avenir — cela ne fait aucun doute. Toutefois, ce que je veux faire valoir, c'est qu'elles ne constituent pas à elles seules la solution. Elles ne peuvent pas répondre à notre demande en énergie au Canada, à l'échelle mondiale, ni même au Nouveau-Brunswick, compte tenu de la boucle de l'Atlantique et des discussions portant sur l'achat de plus d'hydroélectricité du Québec. Oui, nous voulons procéder ainsi, mais les énergies en question ne répondront toujours pas à tous les besoins de notre province. On en vient au point de dire : D'accord, voici où nous en sommes ; nous constatons un écart ; comment le combler?

En ce qui concerne les renseignements et les discours creux que véhicule le Parti libéral — si l'on revient à l'époque des discussions sur le gaz naturel —, beaucoup de nouveaux renseignements sont accessibles. Vous savez, j'ai appris quelque chose récemment de personnes qui connaissent l'industrie et les possibilités qu'elle offre et qui savent à quel point elle est sécuritaire. C'est que nous avons le gaz le plus propre au monde — le plus propre au monde. Si l'on veut devenir propres et écologiques, il faut procéder de façon progressiste, Monsieur le président.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, si nous prêtons attention à la situation, nous savons tous qu'il faut une période de transition. Toutefois, le premier ministre ne nous dit pas à qui il parle. Est-ce Jason Kenney? Jason Kenney refuserait de parler d'énergie renouvelable et d'énergie propre, n'est-ce pas? Est-ce Doug Ford? Celui-ci ne saurait même pas de quoi il s'agit.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a évidemment parlé d'énergie renouvelable pendant trois ou quatre secondes. Il l'a mentionné hier, mais il n'a jamais, au grand jamais, pris d'engagement à cet égard. Nous devons prendre des engagements en faveur de sources d'énergie renouvelable qui sont maintenant beaucoup plus concurrentielles comparativement aux combustibles fossiles qu'elles ne l'étaient dans le passé. Un grand nombre de secteurs et de pays progressent dans cette voie. D'importants investissements sont réalisés à cet égard dans l'industrie automobile, dans différents pays du monde et même au Canada. Toutefois, au Nouveau-Brunswick, sous le premier ministre actuel, nous sommes si timides. Monsieur le premier ministre, quand proposerez-vous une stratégie en matière d'énergie renouvelable?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, il est temps de prendre la parole pour parler d'un certain équilibre ici. C'est un peu fort, de la part de l'opposition. Peut-être que Donald

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Arseneault rédige les questions du chef de l'opposition et lui donne un léger avantage ici aujourd'hui.

Parlons de la transition. Il est inexact de se concentrer uniquement sur un élément. Nous prenons des mesures à l'égard d'une transition. Nous prenons des mesures à l'égard de la boucle de l'Atlantique. Les échanges à ce sujet sont en cours. Des discussions ont lieu à divers endroits dans la province au sujet de l'hydrogène, de l'ammoniac et d'un centre énergétique écologique. Nous nous sommes lancés dans des programmes d'énergie intégrée, et des projets pilotes d'énergie solaire sont menés au Nouveau-Brunswick. Un peu partout dans la province, il est possible de voir des éoliennes fonctionner, et il existe la volonté de poursuivre les programmes d'énergie intégrée. Les PRM se profilent à l'horizon — des PRM qui peuvent consommer le combustible irradié en plus d'utiliser leur propre combustible.

Parlons du fait que nous avons réduit de 38 % depuis 2005 les émissions au Nouveau-Brunswick et que nous produisons 80 % de notre électricité à l'aide de technologies qui ne dégagent aucune émission. Nous nous attaquons aux 20 % qui restent — joignez-vous à nous.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, le premier ministre a besoin que les règles soient appliquées tous les jours pour ce qui est de poser les questions difficiles et d'essayer d'obtenir des réponses. Tous les jours...

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Le premier ministre de la province ne connaît pas ses dossiers à ce titre. Il n'a pas à cœur l'énergie renouvelable. Les éoliennes que nous voyons ont été construites lorsque nous étions au pouvoir ou sous d'autres gouvernements. Le gouvernement actuel ne met pas l'accent sur l'énergie renouvelable. Nous le savons. C'est clair.

Si vous souhaitez tenir un sommet sur l'énergie, je suis prêt. Je suis prêt à y participer. Je suis prêt, oui. Nous devrions tenir un sommet. Toutefois, il ne peut pas s'agir que des faits qui vous plaisent, Monsieur le premier ministre. Vous ne pouvez pas...

(Exclamations.)

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Non, nous parlons d'un sommet, non pas d'une réunion de comité à huis clos.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Nous parlons d'un sommet public où les gens peuvent écouter et auquel ils peuvent participer, et non pas d'une rencontre qu'on tient à huis clos, comme vous l'avez toujours fait, pour prendre vos propres décisions. Monsieur le premier ministre, dites-nous : Quand vous engagerez-vous à tenir ce sommet sur l'énergie? Quand aura-t-il lieu? Où aura-t-il lieu? Sera-t-il public?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, voilà qui constitue du progrès, ne croyez-vous pas? Nous avons discuté de quelques éléments aujourd'hui. Vous savez, nous convenons qu'il y a une crise énergétique ; voilà donc du progrès. Nous avons convenu qu'il faut un plan pour l'avenir sur la façon de devenir plus respectueux de l'environnement ; voilà donc du progrès. Nous convenons qu'un sommet sur l'énergie doit avoir lieu pour exposer en détail tous les faits afin de tous les mettre en lumière, sans aucun parti pris d'un côté ni de l'autre, en ne présentant que la simple réalité. Voilà qui constitue du progrès, Monsieur le président.

Nous organiserons donc le processus axé sur les faits et nous comprendrons comment le tout fonctionnera et comment obtenir des renseignements crédibles. Nous pouvons décider de la façon de procéder pour y arriver. Comment pouvons-nous tout rendre public? Nous pouvons décider comment y arriver. Nous pourrions ensuite travailler sur un plan de transition, Monsieur le président. Il ne s'agit pas de soumettre les gens à un prix de l'essence qui atteint tout d'un coup 2,10 \$ le litre en raison d'un malheureux problème et d'une malheureuse solution provenant d'Ottawa. Il s'agit d'assurer une transition pour notre pays, et non pas de faire vivre une crise à chaque personne dans notre province et dans notre pays, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

SOINS DE SANTÉ

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, il est dommage que le premier ministre, qui est au pouvoir depuis trois ans, ait malheureusement eu besoin d'une guerre en Ukraine pour penser à un sommet sur l'énergie et envisager une solution à long terme en ce qui concerne les énergies renouvelables.

Je vais maintenant changer de sujet, car, hier, j'ai posé des questions très importantes, mais je n'ai reçu aucune réponse de la ministre de la Santé. Elle a dit qu'elle nous fournirait toute

Questions orales

une liste de postes vacants de fournisseurs de soins de santé dans le secteur public de la province. Je vous ai donné 24 heures. Le préavis donné hier était peut-être court. Cela vous a peut-être prise au dépourvu. Madame la Ministre, auriez-vous l'obligeance de nous fournir cette liste aujourd'hui?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le député d'en face, le chef de l'opposition, se concentre beaucoup sur les chiffres. Savez-vous quoi? Ce que nous allons dire ici aujourd'hui, c'est que les chiffres sont disponibles. Toutefois, le plus important, Monsieur le président, c'est que nous nous efforçons de pourvoir les postes. Le chef de l'opposition connaît les chiffres. Il les connaît.

Permettez-moi de présenter quelques renseignements. En octobre 2014, l'hon. Victor Boudreau a reçu une lettre de mandat de son premier ministre. Savez-vous ce qui était indiqué dans la lettre de mandat? Selon la lettre, le ministère devait développer « un réseau de centres de santé communautaires pour donner aux Néo-Brunswickois un meilleur accès aux professionnels de la santé dans les situations non-urgentes ». Devinez quoi, Monsieur le président! Nous le faisons aujourd'hui. Le ministère devait améliorer « l'accès aux soins de santé primaires en optimisant les services des professionnels de la santé tels que : les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens; les travailleurs paramédicaux en soins avancés; les pharmaciens et pharmaciennes; et les sages-femmes ». Devinez quoi, Monsieur le président! Nous le faisons aujourd'hui. Selon la lettre, le ministère devait établir « un comité consultatif médical des services de première ligne ». Monsieur le président, nous le faisons aujourd'hui. Aux termes de la lettre, le ministère devait donner « à tous les Néo-Brunswickois l'accès à un médecin de famille en ajoutant 50 nouveaux médecins généralistes d'ici 2018 ». Monsieur le président, les gens en question n'ont pas mené à bien la tâche.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, la ministre de la Santé a finalement obtenu une lettre de mandat — la lettre de mandat de 2014.

Il se peut que la lettre de mandat non écrite que vous n'avez pas reçue de votre premier ministre vous ait indiqué de fermer le service des urgences, d'avoir des problèmes majeurs au service des urgences de Sackville ou à celui du Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont, de fermer le service d'obstétrique à l'Hôpital du Haut de la Vallée — de le fermer ou peut-être de fermer le service de pédiatrie à Miramichi — de le fermer. Non, il faut que ce soit à Campbellton. Il faut que ce soit le service d'obstétrique à Campbellton qui soit fermé. Le premier ministre vous a peut-être écrit sur une serviette de table qu'il fallait éliminer le service d'ophtalmologie à Campbellton, et celui-ci a déjà été éliminé, puisqu'on l'a fermé. Qu'en est-il du service des urgences à l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent? Cela et les problèmes au service des urgences du Moncton Hospital figuraient-ils dans votre lettre de mandat non écrite du premier ministre? Le premier ministre aurait dû vous écrire une

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

lettre de mandat indiquant que vous deviez engager davantage de professionnels au Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Vous savez, Monsieur le président, nous acceptons les défis qui se posent à nous aujourd'hui et nous travaillons à chacun d'eux.

Permettez-moi également de citer une lettre de mandat datée du 5 septembre 2017 et adressée au député de Kent-Sud, dans laquelle il est question d'avoir « accru l'accent du système de santé qui est mis sur les soins préventifs communautaires ». Monsieur le président, nous le faisons actuellement, nous obtenons des résultats et nous travaillons à en élargir la portée. La lettre indique également qu'il faut développer « un réseau de centres de santé communautaires pour donner aux Néo-Brunswickois un meilleur accès aux professionnels de la santé dans les situations non-urgentes ». Je pense que cela figurait justement dans l'autre lettre de mandat. Monsieur le président, nous faisons ce travail. La lettre de mandat traite de l'utilisation des « ordonnances de traitement en milieu communautaire pour aider les personnes atteintes de maladies mentales ». Monsieur le président, permettez-moi de dire que nos services de santé mentale se sont tant améliorés que, dans la province, nous avons réduit de 60 % la liste d'attente pour les gens atteints d'un trouble de santé mentale. Nous avons éliminé la liste d'attente dans de nombreuses collectivités. Nous faisons le travail.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : Mesdames et Messieurs les parlementaires, à l'ordre.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, hier, la ministre nous a promis qu'elle nous fournirait une liste de tous les postes de professionnels de la santé vacants au Nouveau-Brunswick. Elle nous a promis cela hier, et nous lui avons donné 24 heures pour se préparer. Elle a dit que l'information est déjà disponible, alors je ne comprends pas pourquoi elle n'est pas capable de la déposer ici. Elle pourrait au moins énumérer quelques données au cours de la minute qu'elle aura pour nous répondre, au lieu d'offrir des réponses partisanses. La ministre peut-elle, s'il vous plaît, déposer la liste de tous les postes de professionnels de la santé vacants dans le secteur public au Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, si c'est tout ce que le député a à dire, il n'est pas étonnant que les lettres de

Questions orales

mandat de 2017 et de 2018 n'aient pas été mises à exécution, car c'est cela l'approche qu'adoptent les gens d'en face.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, nous agissons chaque jour sans exception. Savez-vous quoi? Je venais de commencer à parler de réduire la liste d'attente pour les services de santé mentale. C'est une réalisation dont je suis particulièrement fière. Nous ne pouvons pas nous arrêter là, d'ailleurs. C'est nous qui avons donné aux membres du personnel paramédical en soins avancés la possibilité d'exercer leurs fonctions chaque heure qu'ils sont au travail, et nous avons élargi le champ d'exercice des pharmaciens pour qu'ils puissent non seulement renouveler les ordonnances au besoin, mais aussi évaluer les infections urinaires, fournir des services à cet égard et prescrire des médicaments. Ils peuvent faire de même pour le zona et prescrire des médicaments et, maintenant, ils peuvent en outre faire des évaluations et prescrire des médicaments visant la contraception. Nous faisons progresser — progresser — notre système de santé.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, je pose ma question au ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Pour empêcher un réchauffement planétaire de 1,5 °C, nous devons éviter tout nouveau développement lié au pétrole, au gaz ou au charbon. Tout ce que nous avons appris et constaté depuis 2014 nous a montré que l'interdiction de la fracturation constituait la bonne mesure à prendre. Il suffit de constater le changement de notre climat. Certains effets sont mineurs, comme les difficultés liées à l'aménagement d'une patinoire dans sa cour arrière l'hiver, mais les canicules se sont aussi succédé. L'année dernière seulement, des centaines de personnes sont décédées en Colombie-Britannique en raison de la chaleur, et cela ne correspond qu'à la partie visible de l'iceberg qui continue de fondre.

Pour atteindre d'ici à 2030 nos objectifs en matière d'émissions de carbone, nous devons réduire notre dépendance aux combustibles fossiles, et non l'accroître, Monsieur le président. Le ministre du Changement climatique est-il favorable à l'augmentation de la fracturation et, si oui, comment sa position cadre-t-elle avec son Plan d'action sur les changements climatiques et la climatologie?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Monsieur le président, par votre intermédiaire, je remercie infiniment la députée d'en face de la question. Le Plan sur les changements climatiques sera bientôt renouvelé. Il le sera avant

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

l'été et traitera de la plupart des réponses à vos questions. Il est bien documenté, et tous les ministères ont travaillé ensemble à des solutions d'avenir. Le nombre de mesures à examiner, qui s'élevait précédemment à 118, a diminué, correspond environ au tiers du nombre initial et compte davantage d'objectifs mesurables. Certains éléments pourraient, en temps opportun, fournir une réponse à vos questions, puisque le plan renouvelé sera présenté très bientôt. Si tout se passe bien en ce qui concerne sa traduction et d'autres éléments au programme, vous pourrez en prendre connaissance avant l'été.

Nous avons effectivement besoin d'énergie renouvelable. Il nous faut effectivement de nouvelles façons d'en produire. Nous savons que l'énergie solaire et l'énergie éolienne ne suffiront pas. Or, la transition se fait lentement. Elle se fait lentement, en fait, en ce qui concerne actuellement la commande de véhicules électriques en vue de leur utilisation et même pour ce qui est de fournir aux maisons l'électricité nécessaire, surtout pendant les durs mois de l'hiver. J'ai hâte de répondre à la plupart de vos questions en présentant le plan renouvelé. Merci.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, nous devons agir maintenant et nous devons agir de toute urgence. Une transition lente ne convient pas. Nous devons accélérer le processus, car c'est la seule façon d'assurer un avenir dans lequel nos enfants pourront vivre et la seule façon de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C.

Un effort collectif s'impose. Nous devons sortir du siècle dernier et nous tourner vers l'avenir. Je n'ai pas entendu le ministre dire s'il est favorable à la fracturation, mais je veux poser la question suivante. En avril, le développement lié au pétrole et au gaz a été expressément interdit au Québec, une première mondiale. Cela non seulement mettra un terme à l'exploration et à la production pétrolière au Québec, mais interdira aussi l'investissement de fonds publics dans de telles activités. Au titre de son Plan d'action sur les changements climatiques et compte tenu des données scientifiques, le ministre du Changement climatique suivra-t-il l'exemple du Québec et interdira-t-il tout nouveau développement lié au pétrole et au gaz au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Encore une fois, merci beaucoup à la députée d'en face de la question. Nous procéderons certainement à un examen exhaustif. Aucune décision ne sera prise aujourd'hui ni dans un avenir très rapproché. Les discussions se poursuivent en effet. Tous les ministères participent au travail, en tant qu'Une équipe, un GNB, notamment le ministère du Développement de l'énergie et des ressources, le ministère de l'Environnement et le ministère des Transports et de l'Infrastructure, entre autres. Il s'agit d'une seule équipe. Aucune décision ne sera prise aujourd'hui, mais nous examinerons toutes les décisions dans l'avenir. Je demeure au courant de ce qui se passe au Québec par l'intermédiaire de notre Secrétariat des changements climatiques et des réunions que nous tenons. Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, il semble que les gens d'en face n'apportent au plan climatique que des changements minimes. La planète est en feu, mais nous ne disposons toujours pas d'un plan climatique.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, s'il vous plaît.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, le ministre a dit à maintes reprises que le nouveau Plan d'action sur les changements climatiques serait présenté en juin. Nous l'attendons, mais je n'ai toujours pas entendu le ministre dire s'il est favorable à la fracturation. L'Agence internationale de l'énergie a indiqué que, pour assurer la moindre possibilité d'atteindre nos cibles en matière d'émissions de carbone et de mettre en oeuvre notre plan en vue de bâtir un avenir viable, aucun nouveau développement lié au pétrole ni au gaz ne devait se faire et aucune nouvelle infrastructure liée aux combustibles fossiles ne devait être construite. Il semble que le ministre ne comprenne ni les données scientifiques ni la situation actuelle. Monsieur le président, le ministre dira-t-il s'il est favorable à la fracturation? Quand disposerons-nous enfin du plan?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, à mon avis, personne — personne —, ni à la Chambre ni ailleurs, ne nierait les changements climatiques et la situation dont nous sommes témoins. Nous savons qu'il faut agir d'urgence. Or, nous savons aussi qu'il faut assurer un équilibre quant à la façon dont nous gérons la situation pour que les gens puissent vivre et travailler ici, dans notre province et notre pays, comme ailleurs. Nous savons en outre que nous devons actuellement composer avec une menace sur le plan énergétique en raison de l'invasion par la Russie.

Monsieur le président, je pense que ce que nous essayons tous de dire, ici, c'est qu'il y a une période de transition. Vous savez, je comprends les arguments des personnes qui disent : Ah, eh bien, nous ne voulons plus de combustibles fossiles. Je les comprends. Nous cherchons tous à atteindre un tel objectif. Nous devons toutefois songer à la façon dont nous assurerons un approvisionnement en électricité, dont nous assurerons un approvisionnement alimentaire et dont nous assurerons le maintien des transports. Une petite analogie m'a été transmise : Lorsque nous sommes passés du cheval à l'automobile, nous n'avons pas tué tous les chevaux dès que le nombre d'automobiles sur les routes s'est élevé à 100. Cela montre qu'il y a un processus, et c'est ce que, semble-t-il, nous n'arrivons pas à déterminer. Je pense toutefois que nous pouvons y arriver. Nous pouvons en fait suivre un processus qui nous fera passer d'une source de combustible à une autre, puis à une autre, et celles-ci deviendront, tout au long du processus, de plus en plus propres, Monsieur le président.

[Original]

TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. C'est à mon tour de blâmer le gouvernement fédéral pour ses actions. Je blâme le gouvernement fédéral d'avoir entre autres investi plus de 43 millions de dollars au Nouveau-Brunswick pour brancher plus de 10 000 foyers dans la province. Je blâme aussi la ministre du Développement économique rural et le député de Madawaska—Restigouche d'avoir annoncé, le 3 juin dernier, l'attribution d'un financement additionnel de 55 millions de dollars à Rogers et à Xplornet pour permettre à près de 11 000 foyers ruraux, dans plusieurs collectivités rurales éloignées et autochtones du Nouveau-Brunswick, d'être branchés à Internet à haute vitesse. Je blâme le gouvernement fédéral de s'être soucié des régions rurales du Nouveau-Brunswick. Mais, où est le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Monsieur le président?

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, le premier ministre peut-il expliquer pourquoi le gouvernement provincial refuse de financer les projets visant à brancher les foyers dans les régions rurales à Internet à haute vitesse?

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, des programmes fédéraux sont offerts depuis un certain temps, et il est bien de voir celui dont il est question. Nous avons récemment fait des annonces avec le gouvernement fédéral et nous continuerons à en faire au sujet de l'infrastructure nécessaire dans la province. Voilà la façon de procéder.

Vous aurez vu récemment un article dans lequel nous parlions de l'amélioration des routes dans les collectivités rurales du Nouveau-Brunswick. C'est parce que nous mettons l'accent sur la gestion des actifs. Nous avons aussi constaté à cet égard la collaboration du gouvernement fédéral, qui a indiqué la possibilité de changer quelque peu les règles afin que nous puissions vraiment procéder aux travaux de construction nécessaires dans la province. Voilà l'objet des discussions.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le député d'en face n'est toutefois peut-être pas au courant de la crise énergétique ni des discussions ayant mené à la situation actuelle, Monsieur le président. Voilà ce dont nous parlons — la crise énergétique et le fait que les gens ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Donc, nouvelle éclair : L'énergie est la question du jour, Monsieur le président. Le monde traverse actuellement une crise énergétique, et, de maintes façons, nous avons ici au Nouveau-Brunswick une solution pour améliorer la situation mondiale. Oui, nous demandons la participation du gouvernement fédéral, car ce sont ses politiques qui ont causé la crise énergétique. Celle-ci est évidemment exacerbée par la situation en Europe, mais le gouvernement fédéral, par ses politiques, nous a amenés exactement là où il le voulait.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, en avril dernier, lors d'une rencontre du Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires, le ministre responsable de la Société de développement régional a confirmé qu'il visait le branchement de 63 000 foyers. Vendredi dernier, la ministre fédérale du Développement économique rural a tendu la main au premier ministre pour en faire davantage à cet égard au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, le premier ministre appellera-t-il le gouvernement fédéral et injectera-t-il des fonds pour brancher d'autres foyers dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick à Internet à haute vitesse?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Oui, nous continuerons à collaborer à des projets avec le gouvernement fédéral, Monsieur le président. Cela ne fait aucun doute. Vous savez, beaucoup de possibilités s'offrent à nous. On peut parler de Rogers et on peut parler d'Aliant, d'EastLink et de Starlink. Les possibilités sont très nombreuses. Le service FibreOP est-il la solution? Il l'est peut-être pour certaines collectivités. Toutefois, nous sommes résolus à assurer l'accès à Internet dans toutes les régions rurales de notre province. Cela ne fait aucun doute — aucun doute.

Vous savez, la solution que nous proposent les gens d'en face consiste à dire : Bof, nous nous avancerons tout simplement. Nous ne savons pas si la solution fonctionnera ou non, mais nous ferons les manchettes et y investirons de l'argent parce que nous croyons que les manchettes sont vite rentabilisées, car elles nous aident. Nous voulons faire des investissements qui aideront les gens du Nouveau-Brunswick, et il est déjà évident que nous intégrons bel et bien des éléments d'une telle approche dans nos programmes de logement, d'aide sociale et d'aide aux personnes qui en ont le plus besoin relativement au



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

coût élevé de l'énergie. Il y a toute une panoplie de solutions, et elles ne consistent pas toutes à voir comment résoudre une situation à coups d'argent. Elles visent à obtenir des résultats. Monsieur le président, ce qui nous intéresse, c'est de mesurer les résultats.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Monsieur le député. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.